

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 29 mars 2016**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 31  
Nombre de procurations : 04  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 23 mars 2016  
Date de publication : 06 avril 2016

**Conseillers présents** : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAROU, Mme Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

**Référence**

N° 16.29.03.37

**Objet**Vente de terrain à l'Office  
Public de l'Habitat du Jura**Secrétaire de séance**

Justine GRUET

**Rapporteur**

Stéphane CHAMPANHET

**Conseillers absents ayant donné procuration** :

M. Philippe JABOVISTE à M. Stéphane CHAMPANHET  
M. Sevin KAYI à M. Mathieu BERTHAUD  
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Laetitia CUSSEY  
M. Jean-Claude WAMBST à M. Gilbert CARD

**Conseillers absents en cours de séance** :

M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 16.29.03.23) ; M. Jean-Pierre CUINET  
quitte la séance à la DCM 16.29.03.39 ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM  
16.29.03.42)

Par délibérations des 13 décembre 2011 et 11 février 2014, le Conseil Municipal avait décidé la vente au profit de l'E.S.H. « le Foyer Jurassien » de deux tenements fonciers d'environ 2 850 m<sup>2</sup> chacun, desservis par la rue des Sorbiers. Le but de cette transaction était la construction de seize logements dont dix au moins éligibles au prêt social location-accession.

Dans un contexte économique difficile, l'opérateur, devenu ultérieurement « Office Public de l'Habitat du Jura », dut reconsidérer son projet pour le limiter finalement à la construction de six logements PSLA sur un terrain de 2100 m<sup>2</sup>. Cette nouvelle orientation inscrite dans l'avenant de clôture du programme national de rénovation urbaine nécessite une nouvelle délibération du Conseil Municipal, l'assiette de l'opération ayant été réduite. En outre, les espaces communs aménagés par le maître d'ouvrage seraient, sous certaines conditions, cédés à la commune.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 23 mars 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **RAPPORTE** ses délibérations des 13 décembre 2011 et 11 février 2014,
- **APPROUVE** la vente à l'Office Public de l'Habitat du Jura domicilié à MONTMOROT, 7<sup>E</sup> rue Mathy, des deux parcelles référencées section CW n° 499 et 503 de contenances respectives 28a 20ca et 2 ca, soit ensemble 28a 22ca,
- **PRÉCISE** que cette vente sera consentie moyennant le prix de 20 915,00 € hors taxe, augmenté de la TVA au taux en vigueur,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer l'acte de vente à intervenir,

- **NOTE** qu'après achèvement complet des travaux, il sera rétrocédé à la Ville de Dole, moyennant l'euro symbolique :
- o d'une part la voie de desserte des six pavillons, sous réserve que ses caractéristiques soient conformes aux préconisations des services techniques municipaux,
  - o d'autre part une partie de la parcelle cadastrée section CW n° 499, soit environ 700 m<sup>2</sup>, non utilisée par le projet de construction mais engazonnée par l'acquéreur, étant entendu que les frais de division parcellaire seront à la charge de l'Office Public de l'Habitat du Jura.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- ◆ Pilotage et Coordination
- ◆ Trésorerie Principale
- ◆ Moyens et Ressources/Finances
- ◆ Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- ◆ OPH39
- ◆ Maître Marc BARTHEN

*Fait à Dole, le 30 mars 2016  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Député-maire,*



